

LA MATINALE

COMMENT APPRÉHENDER LES ACTIFS
IMMATÉRIELS DANS LES OPÉRATIONS DE
FUSION-ACQUISITION ? UN ÉCLAIRAGE
SIMPLE, RAPIDE ET PRATIQUE

Avec le soutien de



Master 2 Audit,
Contrôle et
Management Public
sous la direction de
Monsieur Farouk
HEMICI

L' Association Française du Droit de l'Informatique et de la Télécommunication est au service de la communauté du droit des technologies en France depuis 1985. Avocats, juristes d'entreprise, universitaires, magistrats, ingénieurs, l'AFDIT est un forum unique pour l'échange des idées et l'examen en profondeur du droit des technologies de l'information et du numérique.

<http://www.afdit.fr/evenements/>

Évènement payant
-nombre de places limité-
Inscription préalable obligatoire
sur le site HelloAsso

VALIDÉ AU TITRE DE LA FCO

AFDIT

ASSOCIATION FRANÇAISE DE DROIT
DE L'INFORMATIQUE ET DE LA TÉLÉCOMMUNICATION

**EST HEUREUSE DE VOUS CONVIER
À SA MATINALE**

LE JEUDI 05 JUIN 2025

9h – 11H30

(accueil 8h30)

Université La Sorbonne

21 Rue Broca 75005 Paris
salle B03 – rez de chaussée

Avec

Madame Amel RECHID

YOUR LEGAL ANGEL

Co-fondatrice

Madame Claire CAQUANT

YOUR LEGAL ANGEL

Co-fondatrice

Me Claire BERNIER

Avocat Associée

Cabinet ADSTO

La valorisation d'une société passe obligatoirement par l'appréhension de ses actifs notamment immatériels. Cette matinale vous propose d'explorer de manière **simple, rapide et pratique** les outils permettant leur identification et présentera les enjeux stratégiques liés à la valorisation de ces actifs souvent sous-estimés. Nos intervenants **spécialisés dans l'IA appliquée aux aspects juridiques**, apporteront un éclairage innovant et efficace sur l'analyse et la gestion des actifs immatériels.

Les débats seront conclus par le Professeur Émérite Jérôme HUET qui nous fera l'honneur de partager son analyse et ses perspectives éclairées, qui ne manqueront pas d'enrichir nos réflexions sur ce sujet.

Cet évènement est organisé par

Claire Bernier

Avocate Associée

ADSTO
Avocats à la Cour